

Al lestr

BULLETIN DE LIAISON ET
D'INFORMATIONS CULTURELLES
DE LA RÉGION NANTAISE

N°

Nouvelle série

Henez a venn, henez a c'hall
(Celui qui veut, celui-là peut)

I FEVRIER 1964

Cher Ami et Compatriote,

L'Assemblée Générale 1964 s'est donnée pour tâche la CULTURE BRETONNE, car ce que nous voulons à NANTES, c'est un authentique Cercle Breton, un véritable mouvement de jeunes, un centre de Fierté BRETONNE, pour que chant, danse, musique, langue, histoire, etc... en un mot tout ce qui appartient à notre pays, retrouve sa place dans notre grande famille qu'est la Bretagne.

Ce programme doit être nôtre à chaque instant de notre vie, nous le réaliserons par le travail de tous, Parents, Amis, membres actifs unis derrière l'idéal BRETAGNE. Afin d'activer cette association entre jeunes et anciens, la commission culturelle du Cercle, avec l'accord du bureau, a voulu reprendre l'édition du bulletin intérieur AL LESTR espérant par là créer un terrain favorable à ce grand rassemblement.

Puisse AL LESTR redevenir une documentation culturelle complétant pour le pays Nantais le travail positif de la revue confédérale BREIZ, afin qu'il serve à l'épanouissement de cette jeunesse 64 qui ne demande qu'à s'instruire pour mieux se donner dans l'action militante.

Tout ceci se réalisera si chacun de nous se sent associé et participe pleinement au travail que nous envisageons, mettant en pratique ce proverbe populaire : "Henez a venn henez a c'hall" (Celui qui veut, celui là peut).

AR RENER

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le CERCLE BRETON réuni en Assemblée Générale, le 24 Novembre 1963 a écouté avec intérêt, le rapport moral et le rapport d'activités de l'année écoulée.

Il serait monotone d'énumérer les fêtes où le Cercle a été appelé à se produire et à participer, mais on peut cependant s'arrêter un peu sur certaines d'entre elles :

- Sur le plan Nantais -

à l'occasion des Florales Internationales, le Cercle a été demandé pour trois représentations dont pour l'une d'entre elles, il devait assurer le spectacle avec les harpes de Madame VOLLES.

- Sur le plan des fêtes bretonnes -

Le Cercle a été demandé cette année pour les plus importantes fêtes bretonnes et il s'y est fait remarquer par son esprit dynamique et son enthousiasme.

- Sur le plan International -

Le voyage en SAVOIE, qui s'est effectué en compagnie du Cercle Breton de REMIÈRES. Ce voyage avait été remarquablement organisé par Jean-Yves Gicquel et les représentants des villes qui nous recevaient. Il a permis de faire connaître aux Savoyards, par un spectacle bien mis au point, le pays nantais et sa culture, en même temps qu'il faisait découvrir aux Nantais, d'une façon très concrète, les coutumes, la vie et le folklore d'une région qui a gardé beaucoup de personnalité.

Il faut encore noter dans cette rétrospective de l'année, l'expérience de LA BAULE, où le spectacle comprenait non seulement les danses, mais aussi, un concert de harpes, un montage chant et harpe, des chansons à l'accordéon, des chants bretons à la guitare. Ce type de veillée semble accrocher l'attention des spectateurs par sa variété.

Pour mieux mettre à la portée de tous, la culture bretonne, le bureau a décidé la création d'une commission plus spécialement chargée de la diffusion de la culture par les livres, les disques (crédits pour achats de livres) et de l'organisation de conférences à l'intérieur du Cercle.

Ensuite, il fut procédé à l'élection du nouveau bureau dont les résultats furent les suivants :

Président	: Per TOURNIER	Secrétaire	: Annie DOUJUD
Vice-Présidents	: Henri LAUREN	Membres	: René PÉLÉAU
	: Serge PINEAU		: Grégoire CALVEZ
Trésorier	: Rogation BRANCOU		: Denise DOUJUD

Le nouveau bureau promet aux participants de mettre sur pied une commission de danses parallèlement à la commission culturelle et d'élargir les relations inter-cercles, amorcées durant l'année.

Le BRO GOZ vint clore la réunion.

REVEILLON DU 22 JANVIER 1964

Neuf heures ! Comme par miracle après l'agitation fébrile qui a régné tout l'après-midi, au Foyer Militaire, tout est prêt pour recevoir les invités.

Ils arrivent d'ailleurs, d'un peu partout : de NANTES bien sûr, en majorité du CERCLE BRETON, de la Réverenn, du bagad Alan et Louarn, et de plus loin encore : SAINT-JEAN-DE-SOISSON et SALES-INDRE et même de REDON. Rien n'a pu les arrêter, pas même la neige qui s'est mise à tomber surnoisément. Mais peut-on reprocher à la neige de tomber pour un réveillon ?

Dans la salle accueillante, gaîment décorée, le couvert est dressé. Mais il est tôt encore et tous ceux qui sont venus ce soir pour passer une nuit bretonne aiment trop la danse pour résister à un air de binou. C'est donc dans une joyeuse agitation, au milieu des tables et des invités qui arrivent sans cesse, que commence la soirée.

Pourtant, discussions ou danses ne sauraient durer longtemps quand il y a sur les tables de quoi rassasier tout le monde. Chacun va s'y employer sérieusement au milieu des chants et des conversations. Tiens ! mais voici un accordéon. Quelle allure aurait un réveillon nantais sans chansons de marins à l'accordéon ? Une valse ... Mais où est donc GWENOLA ? Serait-elle devenue si sage de pouvoir rester insensible à un air de valse ... Non ? ... Heureusement !

Terminé le repas, maintenant place à la danse... La danse pour tous. Curieuses, mais bien agréables, ces danses nantaises jouées à la flûte douce et à la guitare... L'avenir de nos danses ? mais non, laissons cela à un autre journal plus sérieux. Nous ne sommes ici que pour nous éteindre et nous divertir.

Les danses celtiques succèdent aux danses sonnées sans que la fatigue ou la lassitude apparaissent chez les danseurs ou que l'ambiance tombe. Lencés comme ils le sont, ils danseront jusqu'au matin ... Eh oui ! jusqu'au matin et encore... parce qu'il faut bien que tout ait un fin et qu'il est nécessaire de récupérer... pour l'an prochain.



JEUNESSE & CULTURE

AU BAGAD "ALAN AL LOUARN" : Répétition le Dimanche de 10 h à 12 h
au local - LA LUTECIA - Près Eglise Ste Thérèse

AU CERCLE BRETON DE NANTES : Local - Salle PIRON, Bourse du Travail -
Rue Désiré Colomb

- Réunion le Mercredi à 20 h 30
(Danse, Chant, Musique, Culture)
- Réunion le Jeudi à 20 h 30
(Langue Bretonne et Histoire de Bretagne)
- Le Dimanche
(Sortie des Jeunes et divers)

ACTIVITES PASSES

- Réveillon du Cercle, le Samedi 11 Janvier
- Galette des Rois des Militaires de Carrière, le Dimanche 12 Janvier
- Galette des Rois des Militaires appelés, le Jeudi 16 Janvier
- Galette des Rois des Finistériens, le Dimanche 19 Janvier
- Galette des Rois des Harquis, le Dimanche 26 Janvier
- Projection "Nantes - Oran" au Foyer des Jeunes Travailleurs.
- Plein air dans un fauteuil le 9 Février.

ACTIVITES PREVUES

- Galette des Rois du Cercle au Foyer Militaire, le 16 Février
- Rallye pédestre organisé par la L.F.A.J., les 22 et 23 Février
- Bal Breton à KEMPER, le 23 Février
- Bleun Brug à CHATEAUBRIANT, le 1er Mars
- Bal Breton au Cercle Breton de RENNES, le 1er Mars
- Inauguration de l'Auberge de la Jeunesse de MARENNES avec la L.F.A.J.
- les Samedi, Dimanche et lundi de PAQUES 28 - 29 et 30 Mars

AU CERCLE CELTIQUE DE BASSE INDRÉ : Réunion le Mercredi à 20 h 30

AU CERCLE CELTIQUE DE NANTES : Rue des Hauts Pavés - Réunion le Dimanche
à 10 h 30

A LA KEVRENN DE NANTES : Sous le Musée des Beaux Arts - Réu on
le Dimanche de 10 h à 12 h

AL LESTR (Le Vaisseau) est édité par le Cercle Breton de NANTES - B.P. 612

- Le responsable en est Per TOURNEMEN - Président du Cercle
- La mise en page et la recherche iconographique de Serge PINEAU
- Les manuscrits sont à adresser à : AL LESTR - Cercle Breton de NANTES
Boîte Postale 612 - C.O.P. 11.33.36 - NANTES

Abonnement : 5 F

le N° 1 F

A LA DECOUVERTE DES PAYS NANTAIS

par Jacques FRA D



homme de
Bourg de Batz

QUERANDE est une importante commune de Loire Atlantique dont la partie rurale s'étend sur plusieurs portions de terroirs différents :

- un terroir M'etayer ressemblant au Pays Jannetais, au nord du coteau
- un terroir Criston, pays de marais tourbeux, à l'est de LA MADELEINE
- e. fin, un terroir Faludier, pays de marais salants, extrêmement différencié du point de vue ethnique, et lui-même subdivisé en plusieurs sous-routes : Saillé, Ollis, Ueniquen et Trescallan.

Ainsi, à l'intérieur d'une seule commune, peuvent exister plusieurs "Pays" que la géographie distingue les uns des autres.

Anciennement, Saint-Jean-De-Boiseau était nommé Saint Jean De Bouguenais, et Saint Pierre de Bouguenais désignait alors l'actuelle commune de Bouguenais. Ces deux paroisses étaient des démembrements

de l'ancien Pays de BOUGONNAIS, fief fondé entre la Loire et le Lac de Grandlieu par un comte d'Herbauges du nom de BEGON. Nous sommes ici, en présence d'une petite région historique dont le nom finit par se restreindre à une seule commune.

-:-:-:-

Ces deux exemples viennent de nous montrer deux sortes de "Pays" : le pays géographique et le pays historique. Pour ces derniers, on peut distinguer trois grandes périodes de formation :

.../...

- une première période, antérieure au 7^e siècle, où se démembrèrent les cités gallo-romaines, héritières des tribus celtiques : c'est l'époque de la formation de "pagi" (pou en breton)

- une seconde période d'organisation religieuse où se forment diocèses, archidiaconés et doyennés, circonscriptions essentiellement rurales dépourvues de centres bien fixes

- enfin une troisième période postérieure au II^e siècle, la période féodale où se multiplient seigneuries et comtés établis autour de petits centres formés au pied d'un château

Dans notre Pays Nantais, un des meilleurs exemples de pays historique est fourni par le PAYS de COISLIN. Lors de l'établissement des Bretons en Armorique, de leur progression vers l'est et des luttes contre les Francs, la région où les populations britanniques vinrent se mêler aux populations armoricaines et qui fut l'enjeu des combats, reçut le nom de LA NÉE, c'est à dire pays mitoyen.

Ce nom désigna le territoire compris entre la mer à l'ouest, la Loire au sud, la Vilaine et le Sennon au nord, l'Erdre à l'est.

Après la formation du Royaume de Bretagne, ce "pays" forma deux doyennés : celui de La Née proprement dit au nord de l'Isac et celui de La Roche-Bernard au sud. C'est dans ce dernier que se créa autour du château de COISLIN, en la paroisse de CAMBON, un fief qui s'agrandit peu à peu territorialement et devint successivement, marquisat en 1634, puis duché en 1665. Cette région historique s'étend actuellement entre la Vilaine, l'Isac et la Brière et a pour centre PONT-CHATEAU.

Nous venons de voir, à travers cet exemple, se réaliser le démembrement d'un "pagus" et se constituer une petite cellule régionale originale et bien individualisée.

La géographie nous fournit aussi un très bon exemple de pays: la BRIERE, ancien golfe marin comblé par les alluvions fluviales et transformée en marais tourbeux, vaste plaine semi aquatique de 3.000 hectares s'étendant sur 20 km du Nord au Sud et 15 km de l'est à l'ouest, où les populations se sont établies sur d'anciennes îles à base granitique, presque plates et émergeant à peine des eaux

- 6 -

.../...

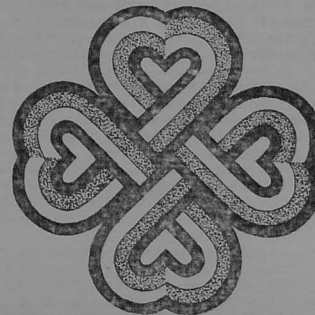
.../...

La plupart des maisons sont bâties sur la périphérie des îles et chacune possède une petite cale où s'amarrent les bateaux plats.

Un pays géographique d'un caractère si particulier devait entraîner non seulement un genre de vie, mais une organisation spéciale. Par une ordonnance de 1462, le duc de Bretagne établissait les Briérons dans la possession indivise des marais.

Cette charte de la Brière fut confirmée par plusieurs rois de France et a survécu presque intacte dans l'organisation moderne où l'exploitation de la Brière appartient en commun aux 21 communes briéronnes et est régie par un comité syndical où chaque commune est représentée par un délégué. Les principales de ces communes sont DONGES et SAINT-JOACHIM.

(A SUIVRE)



- 7 -

QUELQUES REFLEXIONS SUR LA "DIFFERENCE ET ILLUSTRATION"

DE LA LANGUE BRETONNE

Avons-nous le droit de reprendre le titre de l'opuscule de Joachim du BELLEMEY, qui servit de manifeste à toute la Pléiade ? Je pense que oui. Toutes les raisons qui ont poussé les premiers poètes et écrivains de langue française, à sortir de "l'ornière du gaulois", à donner un caractère original aux œuvres latines et grecques, à exprimer une pensée à "nulle autre pareille", nous prétendons les transposer en faveur de notre propre langue. Tant pis pour nos instituteurs et nos professeurs, ou plutôt merci à eux, de nous avoir présenté les armes qui permettent le réveil culturel d'un peuple.

Pouvons-nous attendre de la littérature bretonne des œuvres maîtresses, telles que la langue d'Oïl a pu en produire ? Mais oui, elles existent déjà, elles sont traduites hors de France. Ce n'est pas un mince mérite pour ceux qui écrivent en breton de pouvoir offrir une œuvre littéraire, bien que tout soit fait pour que le nombre de ceux qui pratiquent notre langue diminue chaque jour. Il est vrai que les Bretons ont toujours la liberté de parler et d'écrire en breton, comme le déclarait en 1947, un détestable "compatriote", professeur à l'Université de Rennes, devant la commission galloise, chargée d'enquêter sur la situation faite aux Bretons par le gouvernement de la République. Mais, nos frères gallois ont eu dire dans leur rapport : "que toute liberté à laquelle "on" ne donne pas les moyens de s'exercer, est un leurre".

On parle de langue universelle, on parle de rapprochement des peuples, sommes-nous "à la page", en discutant parmi les jeunes une certaine ferveur pour le parler de leurs aïeux ? Personne n'est plus à l'avant-garde du progrès que nous, car s'il y a en France, d'ardents défenseurs d'une langue universelle, ils se trouvent en partie parmi nous. Nous voulons une langue universelle, mais entendons-nous bien, une langue qui ne soit attachée à aucun peuple ou État. On sait où réside cette cinquième colonne du langage, s'entendement à grands frais le langage qui veulent être les chefs d'orchestre de ce monde. Ce n'est certes pas nous qui rejeteront l'espéranto, si cette langue auxiliaire doit servir dans les rapports internationaux des industriels, des commerçants, des diplomates, des ouvriers, des paysans. Elle ne doit être cependant qu'une seconde langue, et non pas l'unique langue de peuples que le "télé", le "radio" transformeraient en un immense troupeau taillable et corvéable à merci. La langue de notre terroir doit rester la langue de l'intimité, de la beauté, telles que chaque communauté populaire la conçoit.

A ceux qui croient impertinablement à la suprématie de l'anglais, du français ou du russe, donnons une leçon de modestie, en utilisant les termes de M. L. VAGNER, professeur à la Sorbonne : "Si riche que soit un idiome, si bien préparé qu'il soit par les écrivains et les artistes à épouser tous les contours de ce qu'il peut être, il reste FONDAMENTALEMENT insuffisant pour exprimer la totalité des choses".

C'est pourquoi, la langue française n'aurait jamais pu faire naître un Goethe, un Shakespeare, un Dante, un Ibsen. L'inverse se vérifie : un Lamartine, un Flaubert, un Daudet, sont typiquement français. Que

.../...

.../...

dira-t-on pour la langue bretonne : impossible de rendre "l'ironie de Victor Segalen" de Yann DUBREUIL en français, même si la traduction en est faite par l'auteur lui-même.

Je voudrais en terminer avec ces quelques réflexions parmi tant d'autres, par un argument capital, auquel aucun jeune des Cercles ne devrait rester insensible.

Notre folklore est riche, un des plus riches d'Europe, dit-on. Nos danses, nos contes, nos chants, sont un enchantement. Pensez-vous qu'une sensibilité française, qu'une tournure française d'esprit aurait pu obtenir cela ? Non, puisqu'on ne rencontre ni en Anjou, ni en Touraine, ni en Berry, quelque chose de comparable.

C'est l'influence réciproque du cœur et de l'esprit sur le breton, et du breton sur le cœur et l'esprit qui a permis de constituer, au cours des âges, ce patrimoine artistique. Même cette portion des pays Gallo, qui, depuis DUMESNIL à ST-ULLE, a parlé breton, même cette autre portion du Pays Gallo imprégnée jusqu'aux marches par de forts flots bretonnants (dans un environnement américain), sont atteintes par cette influence.

Une question se pose alors : "Dans la langue bretonne, le folklore peut-il se renouveler ?". On a toujours la possibilité de se "triturer le ci-boulot" comme le font "nos génies" parisiens pour créer à tous prix de nouvelles formes, de nouveaux effets, de nouveaux artifices, pour attirer les foules. On sait ce que cela donne ... Tant qu'une œuvre artistique, qu'une création folklorique ne sera pas la substance d'une âme collective frémissante, dégagée par les idées inspirées d'entre nous, il est vain d'attendre du nouveau.

Si vous voulez pratiquer un folklore, qui, très bientôt ne sera plus qu'un folklore de musée, libre à vous. Quant à moi, je n'ai aucun goût pour la néphalima. C'est pourquoi, j'invite les plus lucides d'entre les jeunes à renouer avec le génie culturel de leur pays.

DESKOLAP AR BREZHONEG !

Aldrig FUJESON



par Carlone LE GOANIC

C'est un devoir pour nous Bretons de l'île et du continent de nous opposer à l'effacement de tout ce qui nous a permis jusqu'ici de rester nous-même au milieu des deux plus puissantes organisations politiques de l'Europe : il nous faut imprimer une direction vraiment celtique aux générations qui s'élèvent.

Charles DE SAULLE
("Le réveil de la Race" - P.15)



Je ne comprends pas pourquoi les gens étrangers à l'île bretonne sont persuadés qu'il ne s'agit là que d'une utopie, d'un excès de sentimentalité sénile ou d'une inconscience barbare. Et pourquoi, à leurs yeux, cette île Bretonne, qui est la nôtre, entraîne forcément un psychisme rebelle, des principes moyennageux, des goûts statiques, des vues sans horizon.

C'est pourtant tellement marqué dans l'esprit général, que même des sympathisants s'étonnent impulsivement : "Tu aimes le jazz ? ça alors..." Et pourquoi pas ? Pourquoi ne pourrait-on apprécier en même temps le Ken de Dickson et Miles Davis, le "Barzhan Breizh" et "Aniel" ? - d'ailleurs Alain Renais est Breton. Pourquoi le style sport ou le style mode excluraient-ils le port du cost' à Breton et inversement ; pourquoi enfin vivre moderne ne pourrait-il être vivre breton, et se proclamer breton équivalait-il automatiquement à se proclamer anti-vingtième siècle ?

Il est temps, une bonne fois pour toutes, de réaliser que les jeunes, qui en 1964 se tournent vers le Breton pour aller de plain-pied à l'ère européenne, font leur et font des considérations alternatives qui sollicitent la vie de notre pays, et dont on se fait un actif sacrifice, en lieu sûr, de le garder depuis plus de quatre siècles, de gré ou de force.

On nous reproche beaucoup le souvenir trop vivant que nous gardons du Traité de 1532, de la bataille de Baion, du sacrifice de la Duchesse Anne... On nous raconte au nez : "C'est du passé, tout ça... vous n'avancez pas parce que vous rêvez sur le passé." Fort bien : dans tous les pays on nous enseigne l'histoire nationale, et je ne vois pas pourquoi nous devrions ignorer la nôtre. Aussi l'ai-je apprise, aussi prévoyais-je, comme mes frères d'île de l'apprendre à mes enfants. Mais ce n'est pas pour cette raison que nous n'envisageons que le passé : le Breton, pour nous, est tout

.../...

.../...

autre chose que notre "petit coin", avec son "petit folklore", et ses "petites traditions". C'est avant tout Demain, c'est un pays neuf - puisqu'il y a tout à y construire - c'est une mine inexploitée et pleine de promesses, autant intellectuellement que matériellement, c'est un peuple que l'on méprise quotidiennement pour lui faire oublier qu'il a un autre rôle à jouer, dans l'histoire des mers et des continents, que celui de chien boiteux et pelé à la traîne d'une grand-mère encombrée et tyrannique.

Nous avons parfaitement conscience de la nécessité primordiale pour la Bretagne de posséder une économie, mais aussi la libre affirmation de son épanouissement culturel et artistique, l'expression mondiale diffusée - et non pas étouffée dans l'océan, comme c'est le cas présentement - de sa personnalité intrinsèque - en dehors des sentiers habités et sentiers du folklore d'importation, étrangers pour nous, parce que fondamentalement antibreton. NUL d'entre nous n'ignore que nous avons de tout temps été les précurseurs : on ne compte plus les artistes, les savants, les inventeurs, les conquérants des mers qui se rencontrent sous l'étiquette française, et que l'univers entier croit véritablement français. Et lorsqu'on évoque Laënnec ou Michel Magne, Carlier ou Jacques Davy, Châteaubriand ou Le Clézio, cela fait un peu mal au cœur de s'entendre dire tout uniment que chacun, à son époque, représente - et comment... l'esprit et le génie français.

Mais l'insertion n'est pas notre programme - et les griefs, il y en aurait trop, celui-ci étant les moindres - lorsqu'un individu ou un peuple en a assez de n'être pas estimé à sa juste valeur et de n'avoir pas même le droit de création libre, il lui appartient, et à lui seul, de s'y employer ; c'est pourquoi nous ne les jetons, nous autres Bretons, nous de nos Bretons : nos aînés nous en veulent peut-être d'abandonner une bonne partie de leurs études, mais ils savent déjà que notre tâche est encore plus vaste que la leur.

Aujourd'hui surtout, le Breton est moins fier que Demain. Elle a, non pas à regarder passer le train des événements, mais à le conduire, et pour cela elle a besoin de prendre conscience d'elle-même. Elle a, non pas à vivre de "bonnes grâces" iméritées qu'on lui compte trop cher, mais à réaliser par elle-même les possibilités dont elle dispose. Elle a à accéder au rang d'une communauté véritable, consciente et laborieuse qui formera l'Europe de demain. Elle a, enfin, à jouer son rôle de production, d'usage et de soutien vis-à-vis des autres pays.

C'est pourquoi les jeunes Bretons qui revendiquent les droits et les responsabilités de leur pays ne peuvent être considérés comme des rêveurs ou des rétrogrades à la marche de notre temps, mais bien comme les bâtisseurs qui résistent contre leur nation, la Bretagne, aux grandes transformations de demain.

SECTLA SEGOBRANI

Contes et Légendes de Celtie

AVERTISSEMENT

Ces "Contes et Légendes de Celtie" que nous vous offrons sont tirés d'une série d'ouvrages écrits en breton et mis en forme par trois auteurs bien connus de tout le monde savant des pays celtiques.

Sous le mystérieux X 5 qui signe ces recueils nous trouvons :

- Francez VALLEE dit "Le Père du Breton"
- Meven NORDIERN ou mieux René LE ROUX auteur de "Hisber ar bed", des "Notennou Diwar-benn ar gelted-Koz (dont le journal BREIZ publie actuellement une traduction) et des "Prederiadennou" sur les langues et le breton.
- Enfin Emile ERNAULT, Président de l'Académie Bretonne et dont le grand-oeuvre est un dictionnaire du dialecte de Vannes et le glossaire moyen-breton de 1896.

Selon les auteurs, les SCELTA ou histoires seraient l'oeuvre d'un aventurier Lingon SEGOBRANOS qui, après avoir parcouru l'Europe, l'Asie, l'Egypte, les Canaries, serait revenu en Celtie par l'Espagne, aurait consacré ses loisirs à mettre par écrit en caractères grecs, le récit de ses voyages. En ce qui concerne l'histoire de son peuple, il la tiendrait du druide ESUMOPAS.

Sous Tibère, IANTUMAROS de Branodunon (aujourd'hui Brandon : Saône et Loire) aurait transcrit les SCELTA en caractères latins. Enfin, Valérius CÆTUS, vers le III^e et IV^e siècle de notre ère, constatant que ses compatriotes ne comprenaient plus le gaulois, les aurait traduites en latin. C'est cette version qu'un breton, au TARZEC, à la suite d'aventures qu'on ne connaît pas aurait découvert au fond de la tombe d'un pharaon, dans le Fayoum "ou il y a eu autrefois des Celtes". Au TARZEC a disparu et avec lui ses secrets. Les trois X se taisent sur l'origine de cette version.

Aujourd'hui, André DANTIGE DU FOURNET, Doctor ès lettres de l'Université de SHEFFIELD, Professeur d'enseignement public et ami du Cercle Breton après l'avoir traduite du celtique continental moderne la confie à AL LESTER

CONTES & LEGENDES DE CELTIE
PREFACE



Segobranos, fils de Segomaros, petit-fils de Segolatis (1) de la tribu des Lingones, de la gens Andecamulia, du terroir des Briganis(2) entre Olca et Nagarba (3), est l'auteur de ces lignes. Avec la bénédiction des dieux et sur le conseil des aïeux trépassés, j'ai rassemblé les parchemins sur lesquels j'ai écrit ce qui va suivre, en la septième année du règne d'Ainorix (4), fils de Dovideros, en la cité sainte d'Andematunnon (5).

Voici les circonstances qui m'ont poussé à entreprendre ce travail.

Sous Devideros, en la cinquième année de son règne, je quittais la ville aux fondations profondes, aux fortes murailles, et dont les portes, lorsqu'elles tournent sur leurs gonds, font résonner l'alentour depuis Luta jusqu'à Barron (6) et de Camboranda jusqu'à Medionemeton (7). Je fis le tour de la puissante forteresse, jadis construite par les Trois Jumeaux, fils de Virotouta, et choisie depuis comme résidence par les dieux de la patrie où l'on conserve entre ses murs, les enseignes de guerre de la tribu, le trésor des rix, le trésor des chefs et les trois cents otages, gardés en témoignage de paix et de respect des traités. Sentinelle toujours debout et l'oeil ouvert, elle s'élève entre la terre et les cieux, et du sommet de la montagne qui lui sert de repaire on aperçoit le pays de Langres en son entier et tout le territoire qui s'y rattache.

.../

-
- (1) Segolatis : "Force du héros", irlandais Laith "Héros" < Lati
(2) Briganis : gallois BRYN "colline", breton BREN, BRAN (dans nom de lieu BRANGOULOU) qui provient d'une forme celtique BRIGANIS
(3) OLCA "champ fertile", NAGARBA "champ inculte", Dottin, langue gauloise (Paris 1920) p.p. 274 - 276
(4) AINO ou OINO, irlandais OIN, gallois UN, breton EUN "premier" - AINORIX "Premier Roi"
(5) Andematunnon = Langres - de la racine "matus" = ours.
(6) LUTA, irlandais LOTH "marais"; BARRO, breton BAR "sommet".
(7) Medio-nemeton = le sanctuaire central

.../...

- 81 -

C'est le pays qu'elle protège que j'ai quitté, un pays noble et sacré plus que tout autre, plus près des cieux qu'aucun pays, rempli de voix divines qui jamais ne se tairont, résonnant sans cesse du murmure des sources, du grondement des torrents et des cascades, du bruissement des forêts, du chant des oiseaux et du beuglement des troupeaux : terre où pousse l'herbe, où germe le blé, où git le fer, conquise à l'épée par nos aïeux, après force combats, et devenue l'héritage de races illustres dont les hommes et les femmes sont les plus grands, les plus beaux, les plus forts et les meilleurs du monde.

J'ai suivi Kassignatos, fils d'Albiorix, petit-fils de Teutorix, quand il partit, accompagné de chiens, de chariots, de chars de guerre et d'un grand nombre, vers les pays du Sud où l'on disait y avoir de la gloire, du butin et des terres à conquérir. Avec lui et plus tard sans lui, j'ai parcouru tous ces pays, celui des Bellovissus tout d'abord, terre renommée, riche et fertile, arrosée par le Bodinkos (1) et ses affluents, où nombreuses sont les vignes au-delà ainsi qu'au pied des hautes montagnes neigeuses, à la limite des préalpes boisées où errent l'ours, le lynx et le chamois, près des rives des grands lacs Verbanos, Larios et Benakos (2), aux eaux bleues, calmes et profondes comme le ciel des jours d'été.

Au-delà, sur l'autre rive de la mer Adria, j'ai visité l'Hellade, où croissent figuiers et lauriers, et dont les habitants honorent la sagesse et pratiquent la science, gens à l'harmonieux visage, aux membres forts, et courageux aux combats et éloquents aux conseils. En cette nation l'on trouve des artistes inspirés des dieux dont la main sait plier l'airain et la pierre aux vus de leur esprit, pour en tirer des corps d'homme et de femmes que l'on dirait bien vivants, au visage expressif, auquel il ne manque que la parole.

J'ai visité les îles, grandes et petites, proches de l'Hellade et, parmi elles, la plus sacrée, la plus honorée, nommée Delos par les grecs, où l'on voit un grand sanctuaire de pierre de taille et de marbre consacré à celui dont la chevelure bouclée illumine le monde.

Au-delà de la mer Ileuse, j'ai visité le continent nommé Azia ainsi que la plupart des peuples rattachés à l'empire Grec par le célèbre conquérant Alexandros, fils de Philippos, son courage personnel et celui de ses guerriers.

De concert avec le noble fils d'Albiorix, j'ai chevauché par ce chemin-là que l'on pourrait nommer le terme de tous les chemins du monde. Depuis les bords de la mer Egée, il s'étend à travers toute l'Asie jusqu'aux rivages de l'Orient, jusqu'en Inde. Là-bas, sous un ciel enflammé, les gens vivent entièrement nus, et l'on rencontre, au sein de forêts gigantesques, des animaux géants semblables aux êtres de cauchemar qui parfois apparaissent dans les rêves.

(A SUIVRE)

(1) aujourd'hui Le Pô

(2) les lacs Majeur, de Côme et de Garde

LE CHEVAL HALLET

Henri LANDREAU

Bien sûr, le Cercle Breton de NANTES danse le Cheval Hallet. Mais puisque dans ce premier numéro de "AL LESTR" on ne laisse quelques lignes je pense qu'il n'est pas inutile de rappeler aux "Anciens", d'appréhender aux "Nouveaux" ce qu'était et ce qu'est devenu le Cheval Hallet.

Historiquement, nous devons le Cheval Hallet comme la quasi totalité du folklore Nantais à Bernard DE PARADES, fondateur en 1942 du groupe "Tréteau & Terroir".

Bernard est pour moi un très cher ami, et comme nous sommes ici entre amis, je pense que s'il lit un jour ces lignes, il ne m'en voudra pas de lui dédier cet article.

En fait, les choses sont très simples. Il existe à la Bibliothèque de NANTES un petit opuscule de quelques pages appelé "Le Jeu Féodal du Cheval Hallet à Saint-Lumine-de-Coutais, par Léon Delattre", qui doit dater du début du siècle. C'est une monographie très complète se rapportant au Cheval Hallet, avec toutes les références bibliographiques traitant du sujet. Cela se lit en une heure.

S'il en est que cela intéresse, qu'ils aillent à la Bibliothèque. A noter que cet ouvrage ne peut être sorti, il faut le lire sur place.

J'ai scrupule à résumer en quelques lignes cet ouvrage qui, si l'on veut comprendre la danse du Cheval Hallet en son état actuel, doit être complètement assimilé. En quelques mots pourtant, voilà de quoi il retournait.

Dès 1542 on trouve le Cheval Hallet dans le rentier de la Chatellerie de LOYAUX, dont dépendait Saint-Lumine-de-Coutais (je rappelle que Saint-Lumine-de-Coutais est situé au Sud-Ouest du Lac de Grand-Lieu)

En 1679, il est décrit comme une redevance féodale que les paroissiens devaient "de tout temps immémorial servir en l'honneur de l'église dudit Saint-Lumine, en reconnaissance de la concession à eux faite d'abord par le duc de Bretagne, et depuis, par le roi de France son successeur, d'une tenue de marais et marécages vulgairement appelés Les Narais, et communs de Saint-Lumine et Saint-Mars de Coutais".

.../

.../...

Avec la Révolution, tous les droits féodaux furent abolis, y compris le Cheval Mallet, mais il faut croire que les gens de Saint Lumine tenaient à leur concession, puisque ce n'est qu'en 1791 et "manu militari" que le Directoire du Département de Loire Inférieure le fit supprimer, bien que la municipalité ait tout fait pour maintenir la coutume.



NÉCROLOGIE -

Avec la disparition du Professeur Charles Yves LE POLLES. C'est toute la Bretagne qui est en deuil, et surtout le Pays Nantais qui perd en lui l'un des plus ardents défenseurs de l'intégrité bretonne.

Né à TREGUIER, en 1912, il ne renia jamais son pays et ses dernières années il s'attacha surtout à la renaissance de l'université bretonne à NANTES, ce qu'il réussit pleinement.

Chercheur passionné, il nous a laissé en plus de ses documentations scientifiques, deux livres pleins d'enseignement tant humain qu'historique : l'un sur l'Université Bretonne, l'autre sur Saint YVES Patron des étudiants bretons.

Membre et Conseiller écouté du Cercle Breton de NANTES depuis de longues années, c'est avec tristesse que plusieurs d'entre nous le conduisirent à sa dernière demeure.

Que Madame LE POLLES et ses enfants trouvent ici le témoignage de notre profonde affliction et l'assurance de notre souvenir à celui qui nous a tant aidé

.....

